

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2017

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 164)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 295

présenté par
M. Gauvain

ARTICLE 4 QUATER

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« l'objet »

le mot :

« usage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.